



## COMMENT FORMULER VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION ?

1 ) Remplissez le formulaire de demande de subvention ou rédigez une présentation de votre projet comprenant : le descriptif, les objectifs, le calendrier, le budget prévisionnel, les moyens de communication (photos, clé USB, liens internet, revue de presse...)

2 ) Joignez à votre demande :

**Pour les jeunes porteurs de projets :**

- un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal du compte sur lequel vous souhaitez le versement,
  - une photocopie de votre carte d'identité,
- Si vous avez moins de 18 ans : donnez le nom et prénom de votre représentant légal, son adresse.  
La demande doit être datée et signée par le représentant légal.

**Pour les associations :**

- un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal de l'association (obligatoire)
- un exemplaire des statuts de l'association \*
- la composition actuelle du Conseil d'Administration\*
- les rapports moraux et financiers approuvés lors de la dernière Assemblée Générale\*
- le budget prévisionnel de l'association pour l'année en cours\*

\* sauf si votre association a déjà déposé un projet l'année en cours

**Pour les associations qui déposent leur 1ère demande :** un exemplaire des statuts actualisés, une copie du récépissé d'inscription au Tribunal d'Instance.

3 ) Adressez, 2 mois avant la réalisation du projet, le dossier complet de demande de subvention à :

Monsieur le Président du Département de la Moselle  
Direction des Sports et de la Jeunesse  
Service Jeunesse  
Hôtel du Département  
1 rue du Pont Moreau - CS 11096  
57036 METZ CEDEX 1

Un courrier accusant réception de votre demande vous sera transmis, il ne vaudra pas accord de subvention.

### RECOMMANDATIONS

**Informez** le Département des éventuelles modifications dans la constitution de votre association, de vos coordonnées bancaires ou dans la réalisation de votre projet.

**Transmettez** au Département de la Moselle à [moselle-jeunesse@moselle.fr](mailto:moselle-jeunesse@moselle.fr) vos photos, vidéos, articles de presse, support internet... avec les droits à l'image.

**Citez** le Département de la Moselle dans vos publications en intégrant le logo ci-contre.



**Labélisez vos projets** qui sont dans une démarche développement durable en téléchargeant la charte départementale « Eco-Moselle Durable » sur le site : [www.moselle.fr](http://www.moselle.fr)

### Suivez Moselle Jeunesse sur les réseaux



CDJUNIOR.MOSELLE



CDJ\_57



CDJMOSELLE



MOSELLE JEUNESSE

[www.moselle.fr/Moselle Jeunesse](http://www.moselle.fr/Moselle_Jeunesse)



### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Département de la Moselle  
Direction des Sports et de la Jeunesse - Service Jeunesse  
03 87 62 94 12 - [moselle-jeunesse@moselle.fr](mailto:moselle-jeunesse@moselle.fr)





Rejoignez le grand réseau des jeunes mosellans !

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Nom du porteur du projet : jeune(s) ou association			
Adresse :			
Code Postal :		Commune :	
Téléphone :		Courriel :	
Site internet :		Facebook :	

### Pour les jeunes porteurs de projet

Numéro de la carte d'identité :			
Coordonnées du représentant légal pour les mineurs :			
Nom - Prénom :		Téléphone :	
Adresse :		Courriel :	

### Pour les associations

Adresse du siège social :				
Fédération d'affiliation :				
N° de Siret :				
Numéro attribué par l'I.N.S.E.E. aux associations - <b>Obligatoire pour toutes les demandes de subvention</b>				
L'association a-t-elle sollicité le Département de la Moselle pour une subvention ?				
Si oui, laquelle ?				
Contacts : Nom - Prénom	Fonction	Adresse	Téléphone	Courriel

### Relevé d'Identité Bancaire

#### INDISPENSABLE

Collez ici un Relevé d'Identité Bancaire à jour  
au nom de l'association ou au nom du jeune porteur de projet  
et aux normes internationales (BIC + IBAN).

Le porteur du projet certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements sur l'ensemble du dossier de demande de subvention

Fait à		le	
Nom et signature du porteur du projet			
Case à compléter			





## LE PROJET

**Intitulé(s) :**

**Nombre de jeunes  
concernés par le projet :**

**Tranche(s) d'âge :**

**Calendrier (éventuellement date du temps fort) et lieu(x) de réalisation :**

**Descriptif :** origine du projet, type d'actions, modalités et moyens de réalisation...

**Objectifs :**

**Quelle est l'implication des jeunes ?**

**Moyens de communication prévus :**

Transmettez au Département de la Moselle vos photos, vidéos (avec les droits à l'image), articles de presse, etc. par mail ou via WeTransfer à [moselle-jeunesse@moselle.fr](mailto:moselle-jeunesse@moselle.fr)

Case à compléter de manière exhaustive  
Vous pouvez agrandir la hauteur des lignes et  
imprimer sur deux pages



Nom du porteur du projet :



## BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	RECETTES
<b>Personnel</b> permanent(s) = <input style="width: 100px;" type="text"/> animateur(s) = <input style="width: 100px;" type="text"/> intervenant(s) extérieur(s) = <input style="width: 100px;" type="text"/> <b>Total personnel</b> = <input style="width: 100px;" type="text"/>	<b>Ressources propres de l'association</b> = <input style="width: 100px;" type="text"/>  <b>Autres financements</b> = <input style="width: 100px;" type="text"/>  <b>Total</b> = <input style="width: 100px;" type="text"/>
<b>Prestations / Achats</b> matériel = <input style="width: 100px;" type="text"/> hébergement = <input style="width: 100px;" type="text"/> alimentation = <input style="width: 100px;" type="text"/> activités pédagogiques (à préciser) <input style="width: 100px;" type="text"/> autre(s) (à préciser) <input style="width: 100px;" type="text"/> <b>Total prestations / achats</b> = <input style="width: 100px;" type="text"/>	<b>Participation des familles</b> <input style="width: 100px;" type="text"/> X <input style="width: 100px;" type="text"/> = <input style="width: 100px;" type="text"/> (Nombre de jeunes X prix) CAF (bons) = <input style="width: 100px;" type="text"/>  <b>Total participation des familles</b> = <input style="width: 100px;" type="text"/>
<b>Transport</b> frais de déplacement = <input style="width: 100px;" type="text"/> location = <input style="width: 100px;" type="text"/> carburant = <input style="width: 100px;" type="text"/> <b>Total transport</b> = <input style="width: 100px;" type="text"/>	<b>Subventions sollicitées</b> Département = <input style="width: 100px;" type="text"/> Commune = <input style="width: 100px;" type="text"/> Intercommunalité = <input style="width: 100px;" type="text"/> CAF = <input style="width: 100px;" type="text"/> Région = <input style="width: 100px;" type="text"/> Etat (à quel titre) <input style="width: 100px;" type="text"/> Parrainage et mécénat <input style="width: 100px;" type="text"/> <b>Total subventions sollicitées</b> = <input style="width: 100px;" type="text"/>
<b>TOTAL</b> = <input style="width: 100px;" type="text"/>	<b>TOTAL</b> = <input style="width: 100px;" type="text"/>

**N'oubliez pas de joindre votre Relevé d'Identité Bancaire**

Case à compléter
Calcul automatique

Nom du porteur du projet :

Intitulé du projet :





## FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET

### A transmettre après la réalisation du projet

Intitulé du projet :			
Public concerné :	Age :	Nombre total de participants :	
Date(s) de réalisation :	Lieu(x) de réalisation :		

ÉVALUATION :	
Le projet initialement prévu a-t-il eu lieu :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si non, pourquoi ?	
Les objectifs ont-ils été atteints ?	
Quels ont été les points positifs et négatifs du projet ?	
Quelles modifications avez-vous apportées au cours de sa réalisation ?	
Quelle a été l'implication des jeunes dans le projet ?	
Quels moyens ont été utilisés pour sa réalisation ?	
En cas de reconduction du projet quelles sont les améliorations à apporter ?	
Quels ont été les moyens de communication utilisés (papier, internet, Facebook, blog...) ?	

## BUDGET REALISE :

DEPENSES	RECETTES
<b>Personnel</b>	<b>Ressources propres de l'association</b> = €
Permanent(s) = €	<b>Participation des familles</b> = €
Intervenant(s) extérieur(s) = €	<b>Subventions</b>
Animateurs(s) = €	Département = €
<b>Prestation / Achat</b>	Commune = €
Matériel = €	Intercommunalité = €
Hébergement = €	CAF = €
Activités pédagogiques (à préciser) = €	Région = €
Autre(s) (à préciser) = €	Etat = €
<b>Transport</b> = €	Parrainage et mécénat = €
<b>TOTAL =</b> €	<b>TOTAL =</b> €
<b>RESULTAT : (excédent ou déficit)</b>	

Case à compléter
Calcul automatique

Nom du porteur du projet :



## **CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN CONFORMEMENT AU DECRET DU 31/12/2021**

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain. A cette fin la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain. Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ». Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

L'association ..... représentée par  
....., s'engage à respecter les engagements suivants :

### **Engagement n°1 : Respecter les lois de la République**

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public. L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

### **Engagement n°2 : Respecter la liberté de conscience**

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que l'association ou la fondation dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

### **Engagement n°3 : Liberté des membres de l'association**

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et à l'article 39 du code civil local et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

### **Engagement n°4 : Egalité et non-discrimination**

L'association s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

**Engagement n°5 : Fraternité et prévention de la violence**

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

**Engagement n°6 : Respect de la dignité de la personne humaine.**

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence. Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel, social des mineurs, leur santé et leur sécurité.

Engagement n°7 : Respect des symboles de la République. L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

Fait à ..... Le .....

Le Président / La Présidente

Signature